



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sulpice, tenue le 7^e jour du mois de décembre 2020 à 19 heures, sous la présidence du maire, monsieur Michel Champagne, et à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères : Julie Soulard et Jessica Laforest-Robitaille et messieurs les conseillers : Maurice Prud'homme, Réjean Marcheterre-Riopel, Steve Mador et Pierre Imbault.

2020-12-0345

5. PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

- CONSIDÉRANT que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la Sûreté, l'intégrité et à la liberté de sa personne;
- CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- CONSIDÉRANT qu'il existe un fort consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Réjean Marcheterre, conseiller

Appuyé par : monsieur Steve Mador, conseiller

Et résolu,

Que le conseil municipal proclame, la Municipalité de Saint-Sulpice **alliée** contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 8 décembre 2020.


Chantal Bédard,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

c.c.: Madame Chantal Arseneault, Présidente, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale dossier